

Rapport annuel 2018

Etat des lieux des projets éoliens

Actuellement (chiffres au 1er octobre 2018), 452 installations prévues en Suisse sont au bénéfice d'une autorisation positive de rétribution à l'injection RI (4 de moins par rapport à l'année précédente). La RI est le nouveau nom du système de subventionnement du courant qui a remplacé la RPC au 1^{er} janvier 2018). En outre, 377 autres installations sont sur la liste d'attente de la RI (2 de moins). La Suisse orientale a connu une augmentation du nombre de projets, de nouveaux étant prévus dans les cantons de Saint-Gall et de Thurgovie. Certains projets en Suisse orientale ainsi que dans les cantons de Bâle et de Berne ont été abandonnés ou suspendus. En Suisse romande, certains projets ont progressé dans la procédure judiciaire ou ont été mis à l'enquête. 38 éoliennes sont en service en Suisse. En 2018, seules cinq nouvelles turbines ont été approuvées, celles du col du Saint-Gothard.

Paysage Libre Suisse réunit la totalité des 42 groupements et associations existants (+3). Quelques dizaines de membres individuels sont aussi affiliés à la fédération.

Professionnalisation

Après l'adoption de la nouvelle loi sur l'énergie et les défis prévisibles qui en découlent pour notre fédération, la priorité a été placée en 2018 à la professionnalisation des structures. La fédération est désormais exonérée fiscalement et reconnue comme association à but non lucratif. En outre, le 3 mars à Schaffhouse, l'assemblée générale a adopté le manifeste mis à jour et une Stratégie 2020 avec des objectifs clairs pour l'association.

Le comité a été élargi à deux nouvelles personnes (Martin Maletinsky et Antoinette de Weck) et s'est réuni à trois reprises en 2018. Après une phase préparatoire de plusieurs mois, Elias Meier, président de l'Association, a reçu le mandat premièrement de professionnaliser le secrétariat et deuxièmement de créer un fonds pour soutenir les associations et les groupes affiliés. Afin d'atteindre ces deux objectifs, qui permettent la mise en œuvre de la Stratégie 2020, un parrainage a été lancé pour trouver les fonds nécessaires.

Parallèlement au sponsoring, l'association a développé le programme informatique "Eol-C4D", qui permet de visualiser de manière réaliste les projets de parcs éoliens prévus en Suisse. Ce programme apporte une contribution importante pour le travail avec les médias, le lobbying et pour le travail juridique de l'association et de ses associations affiliées. Il est enfin possible de présenter de manière réaliste la préoccupation centrale de Paysage Libre Suisse – la protection du paysage – et de la rendre compréhensible pour tous.

Pour la préparation du programme Eol-C4D, l'Association a pu compter sur le soutien de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP).

Projets / associations

Les projets éoliens de Vechigen BE, Oberegg AI, Schleiffenberg BL et Liesberg BL ont été abandonnés ou suspendus en 2018. Le projet LinthWind est également sur le point de disparaître, le Conseil d'Etat du Canton de Glaris ayant proposé de le retirer de la planification. Il est peu probable que les projets de Wisen SO et Lumnezia/Surselva GR se réalisent un jour en raison des incertitudes politiques ou économiques locales.

Dans le Canton de Saint-Gall, de nouveaux ont vu le jour à Krinau et Rheinau ; les habitants de ces deux villes se sont rassemblés pour former l'association ÄpliGegenwind. Dans le canton de Thurgovie, les projets Thundorf et Salen-Reutenen ont été intégrés à la planification et une association a été créée sur les deux sites. Paysage Libre Suisse a soutenu ces trois groupements dans leur fondation.

Les associations Pro Burg, Wisen ohne Windkraft, IG Gegenwind Chroobach, LinthGegenWind, Wind-Still, l'Association pour la défense des Gittaz et du Mont-des-Cerfs (Sainte-Croix VD) et PHP Jura bernois (Tramelan BE) ont également reçu un soutien sous une forme ou une autre.

En Suisse romande, nos associations régionales PL-BEJUNE (Berne, Jura, Neuchâtel) et PLVD (Vaud) ont réalisé un important travail de conseil et de coordination au niveau local et régional. De nombreux projets sont déjà en procédure en Suisse romande. La commune de La Praz (VD) était au cœur de l'attention, un vote local sur le projet de parc éolien au Mollendruz a dû y être répété pour que le projet soit accepté.

En octobre 2018, Paysage Libre Suisse a déposé une opposition contre le projet de parc éolien de Montoz-Pré Richard à Court (BE) au nom de riverains et de l'association régionale PL-BEJUNE.

En automne/hiver 2018, deux projets ont été portés devant le Tribunal fédéral: le parc éolien de Granges (SO) et le parc éolien de Ste Croix (VD). L'association a apporté sa collaboration dans les deux cas. Comme pour le parc éolien de Schwyberg (FR), les deux jugements vont constituer un précédent. Pour le parc éolien de Granges, la question centrale est de savoir si le parc éolien doit être planifié de manière coordonnée avec un projet voisin sur le territoire du canton de Berne et s'il est compatible avec l'arrêt Schwyberg. Dans le cas de Sainte-Croix (VD), de nombreux riverains et deux associations environnementales ont mis en avant le caractère expéditif du jugement cantonal, la protection insuffisante des oiseaux et de la nature ainsi que la pollution sonore causée par le parc éolien.

L'année dernière, 2018 a vu la validation du parc éolien du col du Saint-Gothard, qui n'a été combattu par aucune organisation affiliée à Paysage Libre Suisse. La Société tessinoise pour l'art et la nature (Stan) n'a pas fait appel de la décision du tribunal administratif tessinois.

Médias et relations publiques

Paysage Libre Suisse a pu s'appuyer en 2018 sur sa bonne réputation en tant qu'association nationale comme contrepoids de Suisse Eole. Durant l'année, l'association a rédigé sept communiqués de presse, dont la majorité a été pris en compte par les médias. Dans tous les médias suisses, l'énergie éolienne est présentée comme un élément significatif de la politique énergétique. Au second semestre 2018, les médias suisses-allemands ont été plus critiques sur l'énergie éolienne, en particulier la NZZ avec de nombreux articles, tandis que le nombre d'articles et l'attitude critique des journalistes, surtout en Suisse alémanique, ont eu tendance à augmenter au cours de l'année. L'augmentation des contributions à la RTS (alémanique) est également remarquable, malgré une attitude favorable à l'éolien.

La pétition "Sauvez Chasseron – Creux du Van" lancée par Paysage Libre Vaud fut un point fort du travail de relations publiques. Le lancement de la pétition a été bien reçu et couverte par les médias dans toute la Suisse. Paysage Libre Suisse a soutenu la pétition aux côtés des quatre ONG. Les plus de 13'600 signatures ont permis d'attirer l'attention sur le fait que des sites importants de notre paysage sont menacés par des centrales éoliennes.

En octobre 2018, Elias Meier, président de l'Association, et Peter Hess ont donné une conférence à la chaire de philosophie pratique de l'Université de Bâle devant plus de 85 étudiants.

Procédures juridiques et travail institutionnel

Le 6 septembre 2018, le Tribunal administratif fédéral a partiellement approuvé le recours de Paysage Libre Suisse dans l'affaire de la liste RPC, suite à l'arrêt du Tribunal fédéral. Cependant, le TAF a estimé que les noms et les adresses des promoteurs des projets éoliens qui font l'objet d'une décision positive de subventionnement doivent être gardés confidentiels. Or, Sans ces informations, il n'est pas possible de savoir quelles sont les installations au bénéfice d'une décision positive. C'est pourquoi Paysage Libre Suisse a de nouveau porté l'affaire devant le Tribunal fédéral afin d'obtenir une plus grande transparence. La décision de la Cour fédérale est attendue vers l'été 2019.

En 2018, Paysage Libre Suisse a participé à la consultation sur la modification de la LPN (12 402 Pa. Iv. Eder. Rôle de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage). Les modifications proposées à la loi auraient entraîné une réduction de la protection de nos paysages et sites naturels les plus précieux en autorisant davantage de projets de construction. Suite aux résultats négatifs sortis de la procédure de consultation, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats a décidé en octobre de supprimer la disposition du projet de loi qui aurait dû accorder plus de poids aux intérêts cantonaux.

L'année sous rubrique a également montré qu'il a été utile de prendre position sur le "Manuel EIE énergie éolienne". En juillet 2018, l'OFEV a décidé d'interrompre ses travaux sur le manuel sur le bruit et les oiseaux suite aux réactions des cantons, de l'OFEN et d'autres parties prenantes. Paysage Libre Suisse avait pris une position critique à ce sujet en 2017.

Mise en place et développement des structures

Grâce à un réseau interne d'experts, créé en 2017, Paysage Libre Suisse dispose du savoir-faire nécessaire pour tous les problèmes techniques et juridiques. En raison des nombreux projets qui seront bientôt portés devant les tribunaux ou les plus hautes juridictions cantonales ou fédérales, le réseau d'experts doit être encore élargi pour que la professionnalisation soit couronnée de succès.

La fédération a régulièrement fourni aux membres des informations sur les développements nationaux sous la forme de mails d'information. Après une professionnalisation réussie, il sera également nécessaire de veiller à développer une newsletter, une base de données centrale pour l'information et des fiches d'information internes offrant des outils et des aides techniques, politiques, juridiques et organisationnelles. Le comité s'est penché pour la première fois sur cette question au cours de l'année 2018. Enfin, il est prévu de réviser le site internet.

Excursion

Le 7 octobre 2018, le comité a organisé une excursion d'automne sous l'angle de l'analyse du paysage. Un groupe de 12 personnes a visité la Montagne de Boujean et ses pâturages d'arbres fruitiers sauvages ainsi que les centrales hydroélectriques des gorges du Taubenloch près de Biel/Bienne.

Remerciements

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les membres et personnes engagées durant l'année 2018, une année intensive marquée par une très large activité sur de nombreux fronts.

Biel/Bienne, le 9 mars 2019